

générale a mené des missions commerciales, des essais d'utilisation et des consultations. En vertu du PDME-Alimentation, des subventions ont été accordées au Conseil de canola du Canada pour d'importants projets de promotion des huiles végétales et des tourteaux au Japon et dans d'autres pays du bassin du Pacifique.

L'Institut international du Canada pour le grain a continué de jouer un rôle important dans le maintien et l'élargissement des débouchés pour les céréales et les oléagineuses canadiennes et leurs produits. L'Institut a organisé 19 cours au Canada et à l'étranger pour des participants étrangers choisis, de pays clients actuels ou éventuels, et pour les Canadiens associés à l'industrie céréalière.

Grâce au Fonds prévu en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, une subvention de 223 millions de dollars a été accordée aux producteurs à l'automne 1984 et, en 1984-1985, la Loi a de nouveau été amendée pour permettre un versement provisoire de 450 millions de dollars au printemps 1985. En vertu du Programme de paiements anticipés pour le grain des Prairies, les producteurs ont été admissibles également à des avances de fonds plus élevées à partir de 1984-1985.

Le Canada a tenu des discussions avec les États-Unis sur ses exportations d'aliments destinés au bétail et sur d'autres questions relatives aux céréales. En plus des consultations semestrielles avec la CEE, des discussions bilatérales spéciales ont été tenues sur les céréales et les oléagineuses. De hauts représentants de l'industrie venus de l'Argentine, de l'Australie, du Canada, de la CEE et des É.-U., se sont rencontrés pour discuter de l'évolution des marchés du blé et des céréales destinées au bétail et pour revoir les derniers développements dans les politiques nationales et les programmes d'exportation.

En 1984, le Canada a accueilli à Ottawa la centième session du Conseil international du blé et un symposium spécial a été organisé à cette occasion. Des délégations représentant plus de 50 pays y participaient ainsi qu'un grand nombre de représentants de l'industrie céréalière canadienne.

### **Programmes de défense**

La Direction générale des programmes de défense a continué de chercher à accroître les exportations de produits de défense et des biens et des services connexes de haute technologie. Elle a aidé l'industrie canadienne directement en recensant les débouchés à l'exportation, en établissant des contacts avec des agences de gouvernements étrangers et en organisant des séminaires commerciaux ainsi que des missions au Canada et à l'étranger. La Conférence annuelle des exportateurs de haute technologie a servi d'importante tribune à plus de 450 représentants de l'industrie qui ont pu y rencontrer des délégués commerciaux de 67 missions étrangères et de 15 agences gouvernementales.

La Direction générale a participé également aux aspects des achats de produits de défense canadiens qui concernaient le commerce international ou les relations internationales, et a géré la participation de l'industrie canadienne suite aux accords bilatéraux et multilatéraux liés à la recherche, au développement et à la production de produits de défense et conclus avec huit nations européennes, ainsi qu'à l'Arrangement canado-américain de partage du développement et de la production de matériel de défense.

1984 a été une année record pour les exportations de matériel de défense et de produits connexes. Leur valeur s'est

élevée à 1,8 milliard de dollars, dont 1,4 milliard aux États-Unis. Le ministère allemand de la Défense a placé la commande la plus importante, sept aéronefs « Challenger » canadiens.

Les débouchés qui s'offraient aux États-Unis nous ont amenés à accroître nos efforts d'exportation. Comme points saillants, il y a eu la série de colloques sur les achats de produits de défense tenus dans les principales villes du Canada en novembre et en décembre, et la participation à d'autres colloques, foires commerciales et missions dans les deux pays. Les principales initiatives de développement des marchés dans les pays étrangers portaient sur des démonstrations de matériel au Moyen-Orient et sur des missions commerciales de produits de sécurité et de défense dans trois pays d'Amérique latine et quatre pays du bassin du Pacifique.

### **Sciences et technologie**

La multiplication des efforts déployés pour encourager l'apport technologique étranger visait le renforcement de l'économie canadienne. À cette fin, une large gamme de relations bilatérales et multilatérales ont été amorcées et poursuivies. Des consultations officielles visant à coordonner les divers projets et échanges ont été tenues en 1984-1985 avec le Japon et la France. Pendant cette période, le Fonds catalyseur du ministère, qui contribue à entreprendre des échanges technologiques, a permis d'octroyer des subventions d'environ 200 000 \$ pour 88 projets distincts, soit trois fois plus qu'au cours de l'année précédente. La plupart des subventions étaient destinées au secteur privé. Parallèlement, des mesures ont été prises pour faciliter les transferts directs de la technologie étrangère à des fins d'exploitation commerciale par l'industrie canadienne, grâce à la réorientation et à la formation de spécialistes et de délégués commerciaux et grâce à la création de liens efficaces entre les diverses entreprises du pays. À Ottawa, les Affaires extérieures ont regroupé les divers ministères et organismes fédéraux s'occupant des sciences afin de coordonner leurs activités internationales dans les secteurs de pointe tels que la biotechnologie et les technologies d'information.

### **Questions nucléaires**

Avec une production de 10 700 tonnes en 1984, le Canada est devenu le plus grand producteur mondial d'uranium. Le programme nucléaire national n'exigeant qu'environ 15 pour cent de cette production, le reste est exporté. Vu la faible demande du marché mondial, la plupart des nouvelles ventes ont été faites sur le marché au comptant alors que les grosses livraisons résultaient de contrats à long terme. Le Japon, l'Europe de l'Ouest et les États-Unis demeurent les principaux clients du Canada. Bien que le marché international des réacteurs nucléaires soit resté stagnant, l'excellente performance du CANDU 600 en Corée et en Argentine ainsi qu'au pays encourage le Canada à poursuivre les perspectives de ventes dans un certain nombre de pays dont la Turquie, le Portugal, l'Égypte, la Yougoslavie, l'Indonésie, la Corée et la Roumanie.

Le Canada s'est joint à d'autres exportateurs traditionnels pour préciser les listes de produits nucléaires internationalement convenues, produits dont l'exportation « déclenche » l'application de conditions telles que les sauvegardes et les garanties d'utilisation non-explosive. Le Canada a participé également à des discussions avec les autres fournisseurs principaux sur les mesures destinées à faire avancer les efforts de non-prolifération.